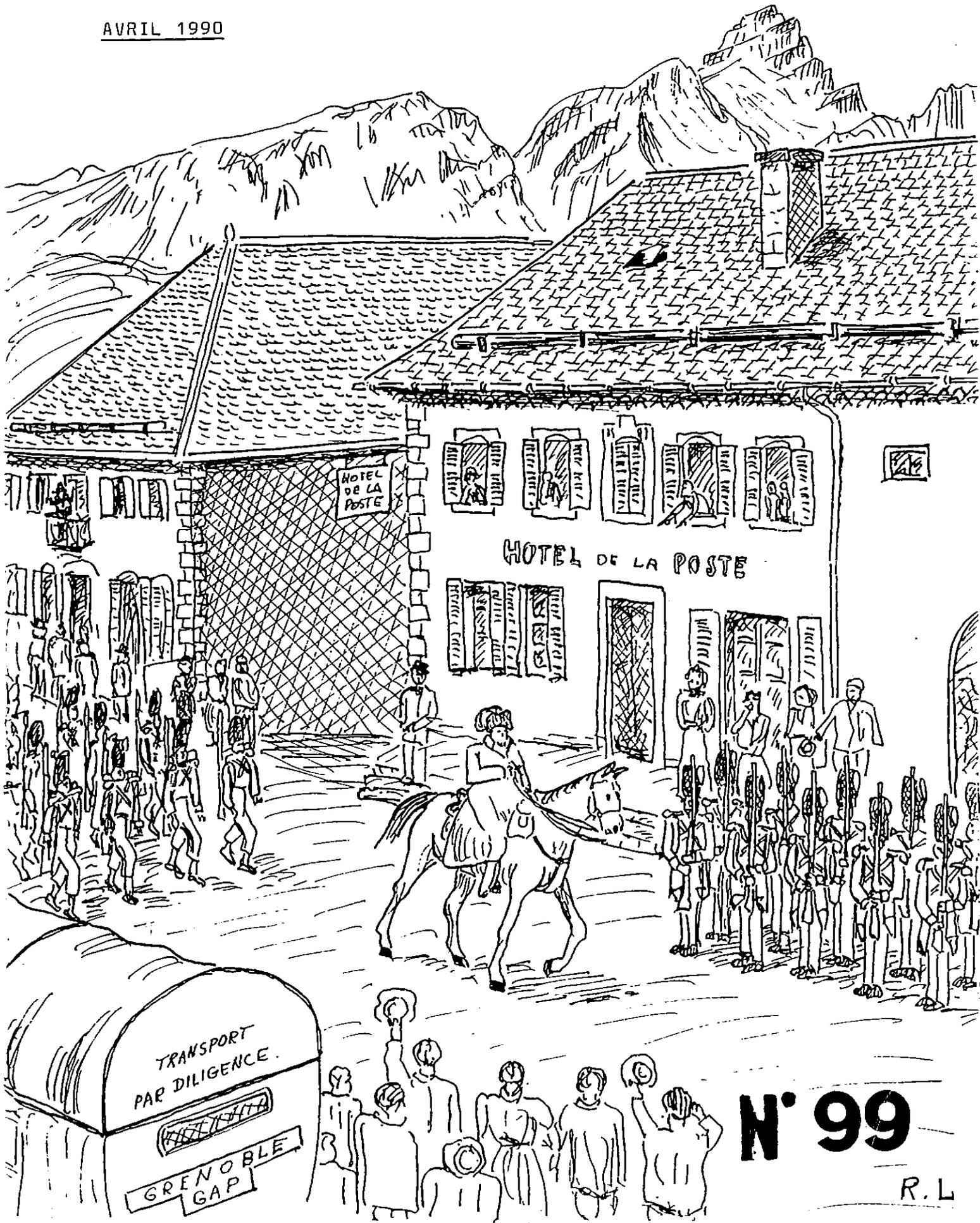


Balmes Solange

LE PETIT CORPATUS

AVRIL 1990



N° 99

R.L.

ABONNEMENT 1990

=====

Dans le dernier Numéro, nous avons indiqué le tarif des cartes de l'ASSOCIATION CULTURE ET LOISIRS DE L'OBIU, donnant droit à l'abonnement au PETIT CORPATUS, soit: 65 F pour les Numéros distribués à CORPS

et 90 F pour les Numéros envoyés par la poste.

Depuis de nombreux lecteurs ont déjà renouvelé leur abonnement et nous les remercions de leur fidélité et des petits ^{mots} d'encouragement qui les accompagnent.

Pour ceux qui ne l'ont pas renouvelé, nous distribuons ou envoyons ce dernier Numéro, en les priant de régler leur abonnement au plus tôt: à la Bibliothèque, le Jeudi de 10 h à Midi et le Samedi de 14 à 16 H, ou au CLICHE;

ou d'adresser les chèques (libellés au nom de l'association CULTURE et LOISIRS) à Gisele ROUX, LE CLICHE 38970 CORPS.

Le 9 JUIN, nous marquerons la sortie du PETIT CORPATUS N° 100 par un Numéro Spécial, avec une rétrospective de ces 14 années d'existence, un apéritif offert à nos lecteurs, à 11h30, Salle Polyvalente de la Mairie, et un BAL à 21 H 30, à la Salle des Fêtes.

G.ROUX

=====

VENTE DE BRIOCHES POUR L'ASSOCIATION ESPOIR.

La vente annuelle de Brioches effectuée au profit de l'ASSOCIATION ESPOIR, Comité Départemental de Lutte contre le Cancer, aura lieu le Samedi 19 Mai, dans le canton de CORPS. Nous vous demandons de réserver votre meilleur accueil aux Vendeurs bénévoles qui vous proposeront ces brioches à domicile.

=====

CLUB DU 3me AGE: Séjour à PORT - BARCARES.

Le Club du 3me Age organise un Séjour en Village de Vacances, avec excursions, tous les jours et animations à PORT-BARCARES, du 10 au 22 Septembre.

PRIX, VOYAGE et SEJOUR : 2.900 F.

S'inscrire avant le 15 Mai, avec un versement de 1.000 F d'arrhes auprès de Mme Marie-Joséphine PELLISSIER.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24.02 1990.

Présents: Mrs et Mmes CARDIN, BLANC, ROUX, PELLISSIER, BERNARD, BONDARNAUD, REYNIER,
MOUSSIER, CORBY, BOULANGER, GONSOLIN, FRANCOU, GUEYDAN.

Représentée: Mme MONIER. Absent: Mr NEBON.

- 1) Droit de Prémption Urbain : Maison de Mélanie.
La maison natale de Mélanie est mise en vente, le Conseil Municipal considérant que cette maison a un caractère religieux et historique local, demande à être acheteur prioritaire. Mr le Maire expose que la seule possibilité est: d'instaurer le D.P.U qui couvrira les Zones U et Na du P.O.S.
Valable 5 ans dès exutoire, soit 15 jours après le dépôt de la Délibération.
Le Conseil Municipal accepte cette proposition.
Abstention: Mr Gueydan, Mme MONIER (représentée)
- 2) Indemnité des Maire et Adjointe.
Depuis 1977 le Maire et les Adjointe n'ont pas touché leurs indemnité de fonction. Une délibération est prise concernant le refus de ces indemnité de 1977 à 1989;
- 3) Achat d'un car par la Régie de Transports.
Après études des devis et du descriptif des cars par la Commission, le Conseil Municipal constatant que seuls des véhicules Renault, sont utilisés, désire comparer 2 types de Véhicules et choisi le car Citroën C.35 et demande que la Commission soit partagée entre les 2 garagistes.
- 4) Sécurité du Lac
En été, il y a de plus en plus de canots à moteur sur le lac et il serait souhaitable d'avoir un bateau et une personne assermentée pour assurer la sécurité, de demander un Gendarme ou un C.R.S, et de prévoir une Réunion S.I.V.OM Pompiers .
- 5) Musique à CORPS.
L'association MUSIQUE A CORPS organisera de nombreux Concerts cet été et demande la caution de la Commune pour un emprunt de 100.000 F qu'elle envisage de faire. Le conseil Municipal accepte.
- 6) Urbanisme.
Plusieurs Problèmes sont soumis à Délibération.
- 7) Aménagement du local de l'Office du Tourisme.
Un projet d'aménagement est proposé pour un montant de 80.000 F, le Conseil Municipal demande d'y ajouter un W.C intérieur. La décision sera prise ultérieurement.
- 8) Associations et Subventions.
La Commission information demande que chaque Association fournisse un bilan détaillé de ses activités, avant le 19 Mars (sous condition de versement de subvention) pour faire un Bulletin Spécial Associations.
- 9) Association pour la Contribution à l'année CHARLES DE GAULLE; cette Association demande l'adhésion de la Commune. Le conseil Municipal accepte.
Des expos auront lieu à CORPS les 16.17.18 Juin.
- 0) Recours service technique R.T.M.
Le Conseil Municipal décide de confier la Mission d'études et de surveillance des travaux nécessaire à la réalisation de drainage et de boiselements Paravalanches à la D.D.A. Service départemental de la Restauration des Terrains de Montagne.

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20.04.1990

Ordre du Jour:Vote du Budget,questions diverses.

Présents:Mrs et Mmes: CARDIN ,BLANC,ROUX,REYNIER,MONIER,NEBON,MOUSSIÉ,BERNARD,
PELLISSIER,GUEYDAN,BONDARNAUD,GONSOLIN,BOULANGER,CORBY.
Représentée:Mme FRANCOU.

1)Augmentation du Tarif de l'eau.

Location du Compteur:30 F. Forfait 60 M3:100F.
le M3 supplémentaire: 3F. Taxe d'assainissement :0.50F le M3.
VOTE:OUI à l'unanimité.

Prévoir une Réunion du Conseil Municipal avec les employés responsables de l'eau.

2)Augmentation du tarif des Ordures Ménagères.
12.70 %.

3)Augmentation du Prix de la Taxe de Séjour.

1.50F pour les Meublés,Camping et le Village de Vacances.
2F : Hôtels de Tourisme 1 étoile et Hôtel de Préfecture.
2.50F : Hôtels de Tourisme 2 étoiles.

4) Association Foncière Pastorale.

Prévoir un programma d'aménagement et une piste pour l'Alpage.

5) Bons de Commande.

Aucun achat concernant la Mairie ou les Pompiers,ne pourra être effectué sans être accompagné du Bon de Commande correspondant,signé par un élu.

6) Mr le MAIRE propose le vote du budget:

Libellés	Bases notifiées	Taux appliqués par décision du conseil municipal (1)	Variation de taux (2)	Produit résultant de la décision de l'assemblée délibérante	Variation du produit (2)
Taxe d'habitation	2 347 000	7,40 %	9,96 %	173 678	12,68 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties . . .	3 577 920	15,91 %	4,098 %	569 247	%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties .	54 820	58,43 %	0 %	32 031	3,25 %
Taxe professionnelle	4 742 560	24,71 %	9,96 %	1 174 887	22,099 %
Total				1 946 843	18,4329 %

BALANCE GÉNÉRALE

LIBELLÉ	DÉPENSES	RECETTES
<i>Section de fonctionnement :</i>		
budget principal	6 889 485	6 889 485
services à comptabilité distincte		
<i>Section d'investissement :</i>		
budget principal	10 299 506	10 411 648
services à comptabilité distincte		
<i>Résultat global :</i>		
excédent		112 142
ou déficit		

II POUR :CARDIN, BLANC, GONSOLIN, BONDARNAUD, PELLISSIER, BOULANGER, CORBY, BERNARD,
ROUX, REYNIER, FRANCOU,
4 Contre: MONIER, NEBON, MOUSSIÉ, GUEYDAN.

- 7) Sécurité du Lac.
Prévoir une réunion avec les Organismes concernés.
- 8) Sortie de l'autoroute.
Le projet d'autoroute se confirme, un échangeur desservira CORPS-LA SALETTE et sera installé, à PELLAFOL ou au NOTTY.
Le Conseil Municipal préférerait la sortie à PELLAFOL et propose de se réunir avec les Commerçants.
- 9) Car C 35.
Une délibération est prise pour le financement de ce car.
- IO) Aide technique de gestion Communale.
Une Délibération est prise demandant le Concours de la D.D.E de l'Isère.

II) REPAS DES ANCIENS.

Il aura lieu le samedi 12 mai à midi au NOUVEL HOTEL.

=====
REPAS DES ANCIENS
=====

La Municipalité invite toutes les personnes âgées de plus de 65 ans à participer au Repas des Anciens, qui aura lieu le Samedi 12 Mai, à midi au NOUVEL HOTEL. Prière de s'inscrire en Mairie, avant le mercredi 9 Mai.

CEREMONIE DU 8 MAI

La Maire invite les Anciens Prisonniers, Anciens Combattants de toutes les guerres, les Pompiers, les enfants des écoles, le Conseil Municipal et toute la population à assister à la Célébration de l'Anniversaire de la Fête de la Victoire, qui aura lieu le Mardi 8 Mai: à 10^h30, Messe du Souvenir, à 11 H, Défilé au Monument aux Morts. Départ devant la Mairie.

S.S.IA.D CORPS BEAUMONT VALBONNAIS.

Pour le Secteur CORPS -VALBONNAIS, recherche: I infirmière coordonnatrice à temps partiel pour S.S.I.AD. aux personnes âgées, véhicule indispensable et une secrétaire à temps partiel.

Envoyer lettre manuscrite et C.V AVANT LE 15 MAI à :

FEDERATION A.D.M.R-B.P 49, 38950 SAINT-MARTIN LE VINOUX.

ASSEMBLEE GENERALE

" LA GAULE DE LA SEZIA "

L'assemblée Générale de la Société de pêche "La Gaule de la Sezia" s'est tenue à Corps, salle de la mairie, le jeudi 1er mars.

Le président a donné le compte rendu financier. La lecture des comptes de l'année 1989 laisse apparaître un excédent de 22 625.36 francs et le bilan moral de l'association : 230 cartes ont été délivrées au cours de l'année. Un lâcher de truites a eu lieu courant mars il n'y a pas eu de lauréats pour le concours de la plus grosse truite.

Projets pour 1990

Lâcher de truites courant mars dans la SEZIA. Alevinage à la fermeture : dans la Souloise et les ruisseaux de la SEZIA et de la salle en Beaumont.

Le concours de la plus grosse truite est maintenue pour 1990. Pêcheurs à vos cannes ! Les cartes seront délivrées par Michel Geisser, rue de la République.

Le bureau est reconduit à l'unanimité . Président : Roger Rivière, trésorier : Michel Geisser. Secrétaire Gérard Roux-Paris. Membres du bureau : Emile Porcera, Jean Loubet, Adrien Bernard, M. Tartaix. Garde-pêches pour 1990 : Marc Nebon, Michel Geisser, J.M Faidherbe.

Les pêcheurs de Pellafol, de la Salle-en-Beaumont et de Saint-Laurent-en-Beaumont, s'étaient joints aux Corpatus pour cette Assemblée Générale, suivie d'un repas servi chez Isa et Michel, qui a réuni un vingtaine de participants.

Corpatus qui sommes-nous ?!

Où allons-nous ?!

Les Celtes, Les Germains, Les Huns et les Autres....

L'immigration, l'on en parle et reparle beaucoup depuis le début des années soixante dix, depuis la dernière crise économique qui inquiéta l'Occident, douillettement installé dans une phase de croissance que l'on croyait durable. Tant il est vrai que l'immigré ne dérange personne lorsqu'on a besoin de lui, mais devient le gêneur, responsable du chômage et coupable de toutes les fautes dès qu'il n'est plus indispensable. Que ne retournent-ils chez eux, le sourire aux lèvres, rapidement et en silence, tous ces étrangers dont nous n'avons plus rien à faire ?

Raisonnement bien simpliste qui prouve une méconnaissance, absolue, de l'histoire et un irréalisme total dans l'appréhension de l'avenir. Car il est bien certain que nous sommes tous des métis tant l'immigration est un phénomène ancien et continu dans notre pays.

Faut-il rappeler à ceux qui l'auraient oublié ou feindraient de l'ignorer, que la Gaule, puis la France, ont reçu par vagues successives et assimilé de gré ou de force, les Celtes, les Germains, les Wisigoths, les Vandales, les Burgondes, les Francs, les Hongrois, les Ligures, les Sarrazins et j'en passe... Mais ces immigrants ne représentaient eux mêmes que le résultat des croisements plus anciens de peuplades diverses souvent réunies abusivement sous des appellations génériques difficilement justifiables.

Parler de "race" de nos jours est donc pour le moins ridicule. Plus récemment sont arrivés les Italiens, les Polonais, les Espagnols, les Portugais, les Maghrébins, les Turcs, les Yougoslaves, les Noirs Africains, les Asiatiques pour ne citer que les plus nombreux.

Mais l'immigration est aussi un phénomène inévitable et qui va aller en s'amplifiant. J'ai déjà, à maintes reprises appelé l'attention de nos lecteurs sur le déséquilibre démographique de grande ampleur existant entre les Pays du Tiers monde et les Nations industrialisées.

Or cette situation empire chaque année et nul n'a encore trouvé le moyen de la stabiliser, sinon d'y mettre fin.

Alors, comment empêcher des populations nombreuses et pauvres, souvent sous-alimentées de venir quêter dans les pays réputés riches, les miettes d'une opulence et d'un confort qu'elles n'osent même pas espérer chez elles ?

Les progrès de l'union économique européenne, le développement des relations commerciales avec les pays de l'Est peuvent nous faire espérer si nous savons exploiter cette conjoncture, une nouvelle période de croissance industrielle qui va attirer de nouveaux immigrants Européens et autres, pour le meilleur et pour le pire.

Alors, si l'immigration se définit ainsi comme un phénomène ancien, continu inévitable et peut être croissant que nous faut-il faire ?

Il ne peut être question de la stopper : les frontières perméables de nos démocraties ne peuvent de toute façon faire obstacle à l'immigration clandestine.

Mieux vaut donc tenter de maîtriser le phénomène pour éviter l'anarchie.

La tâche est rude et de longue haleine. Elle pourrait être menée selon deux axes : d'une part des accords à négocier avec les pays extra-européens d'où proviennent les groupes d'immigrants les plus nombreux, d'autre part une politique commune européenne, nécessaire dans ce domaine plus que dans tout autre.

Une politique d'intégration raisonnée et raisonnable devrait ainsi supplanter peu à peu sans dommage pour les parties intéressées, les manifestations d'un racisme exacerbé sans bases sérieuses ni avenir possible.

La Bruyère écrivait déjà il y a trois cent ans :

"Tous les étrangers ne sont pas des sauvages et tous nos compatriotes ne sont pas Civilisés."

Gil Bergaud

texte lu pour vous dans :

"La voix du retraité"

de Février 1990

Juliette Arbouet

Brevet National de Secourisme

Les SAPEURS POMPIERS de CORPS, en liaison avec Les MONITEURS SAPEURS POMPIERS de LA MURE, organisent :

DES COURS DE SECOURISME

COURS :

- LES SAMEDIS, 05 - 12 - 19 et 26 MAI.

EXAMEN :

- LE JEUDI 07 JUIN.

Les cours auront lieu : AU CENTRE DE SECOURS DE CORPS.

RENSEIGNEMENT et INSCRIPTION

- Après de Michel PEROT 76 30 01 09
76 30 04 53

Laetitia
et Nadia
Himo
Duo
violoncelle
et piano



Photo X



Quatuor de Trombones
de Paris

LES NUITS MUSICALES DE CORPS

L'Association " Musique à Corps " organise un festival annuel de musique.

Ce Festival se déroulera à Corps du 10 Juillet au 12 AOUT

Il est placé sous la présidence d'honneur, d'un Musicien éminemment connu dans le monde de la Musique :

Monsieur JEAN - MARC ROLLEZ

Professeur au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, et Contrebasse solo de l'Orchestre de l'Opéra de Paris.

Nous aurons le plaisir de l'entendre pendant la durée du Festival.

J.M. ROLLEZ n'est d'ailleurs pas un inconnu pour les Corpatus. Certains se souviendront d'une Messe des Rameaux pendant laquelle un Monsieur jouait de cet énorme instrument : la Contrebasse.

Ceci se passait dans l'église de Corps, lors de l'inauguration de l'Orgue: magnifique instrument, offert par la municipalité de Corps en Avril 1987.

De grands interprètes, aux qualités reconnues viendront nous faire découvrir la perfection que l'on peut obtenir lorsque l'on ajoute le travail au talent, aussi bien dans le domaine instrumental que vocal.

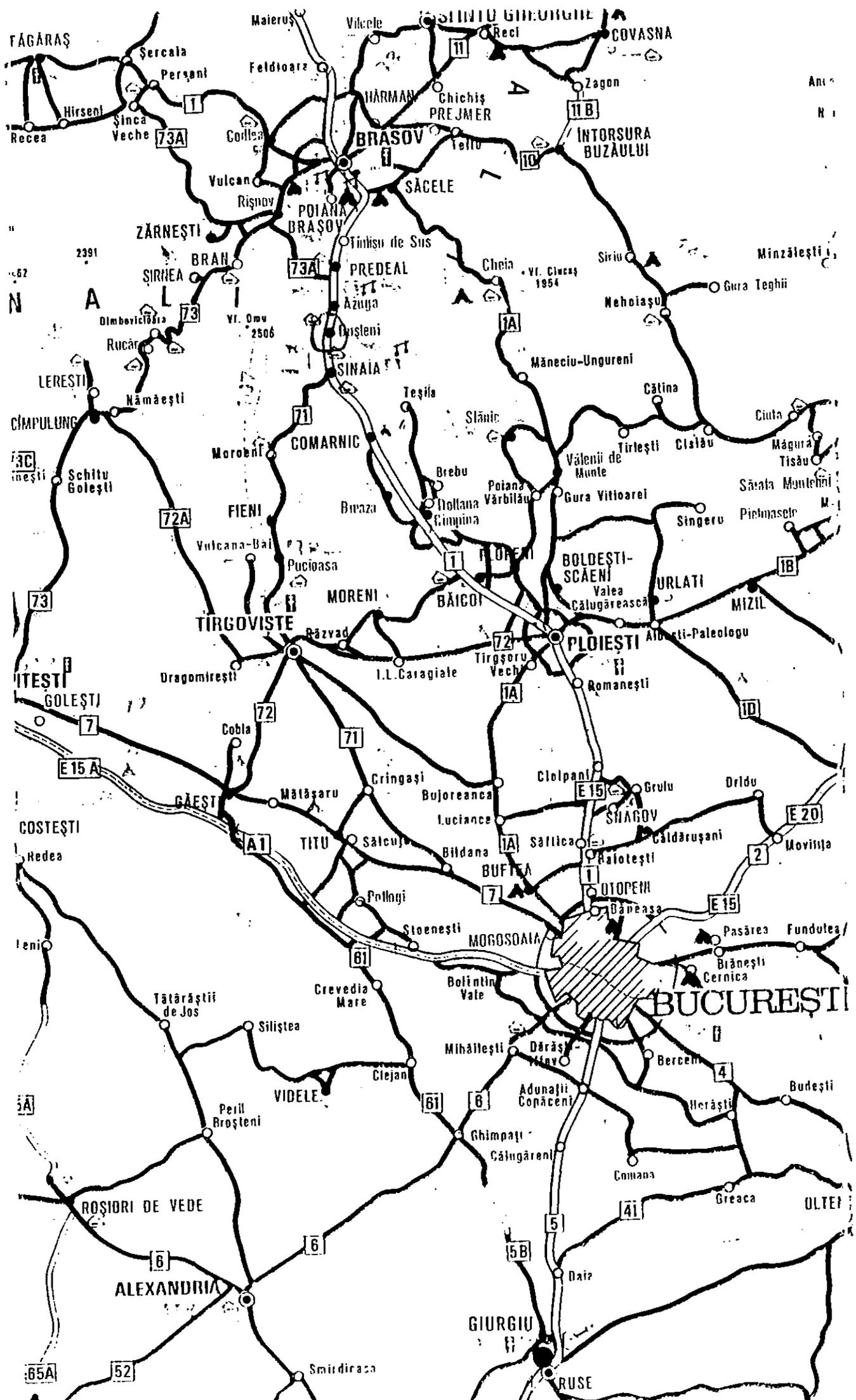
Tous les renseignements concernant les Concerts vous seront communiqués, et vous pourrez bientôt retenir vos places.

Dés à présent vous pouvez adhérer à notre Association

en achetant une carte, auprès de :

Mme ERANCOU

ASSOCIATION
MUSIQUE à CORPS



FĂGĂRAȘ

Maieruș

Vilcele

SIBIU GIURJULUI

COVASNA

Șercăla
Persani

Feldioara

HĂRMAN

Chichiș
PREJMER

Zagon

Hirseni
Recea

Șinca
Veche

Corlisa

BRASOV

Telcu

INTORSURA
BUZĂULUI

Vulcan

Rișnov

POTANA
BRAȘOV

SĂCELE

Chieia

Siriu

Minzălești

ZĂRNEȘTI

BRAN

POTANA
BRAȘOV

Târnăveni

PREDEAL

Vi. Clucș

Gura Teghii

ȘIRNEA

Șirnița

73A

Azuga

10

11B

2391

VI. Omu
2506

73A

Dusleni

1A

Măneciu-Ungureni

Cătina

LEREȘTI

Rucăr

73

SINAIA

Teșia

Slănic

Mehoașu

CÎMPULUNG

Nămăești

71

Morobanț

COMARNIC

Brebu

Valenii de
Munte

Schitu
Golești

Vulcana-Bai

72A

FIENI

Pucioasa

1

Tirlești

3C

73

71

Breza

10

1A

Ciută

ȘITESTI

Dragomirești

72

71

Gringăși

10

Măgura
Tisău

GOLEȘTI

Cobla

72

71

Bujoreanca

10

Săntala
Muntele

COSTEȘTI

Redea

73

71

Lucianca

10

Pietrari

GAȘTI

Malăsaru

72

71

Clolpanț

10

Singeru

73

72A

71

71

1

10

10

73

72

71

71

1

10

10

73

72

71

71

1

10

10

73

72

71

71

1

10

10

73

72

71

71

1

10

10

73

72

71

71

1

10

10

73

72

71

71

1

10

10

73

72

71

71

1

10

10

73

72

71

71

1

10

10

73

72

71

71

1

10

10

73

72

71

71

1

10

10

73

72

71

71

1

10

10

73

72

71

71

1

10

10

73

72

71

71

1

10

10

73

72

71

71

1

10

10

73

72

71

71

1

10

10

73

72

71

71

1

10

10

73

72

71

71

1

10

10

73

72

71

71

1

10

10

73

72

71

71

1

10

10

73

72

71

71

1

10

10

73

72

71

71

1

10

10

73

72

71

71

1

10

10

73

72

71

71

1

10

10

BUCUREȘTI

65A

52

61

61

5B

5

41

Ann
N 1

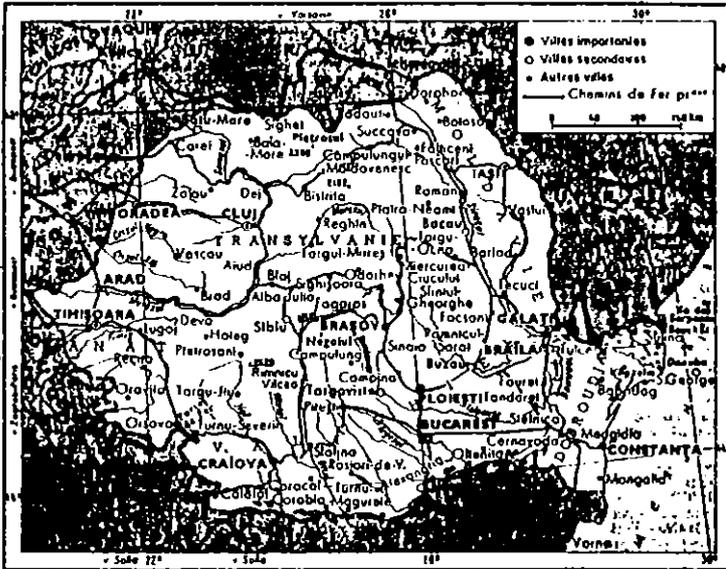
En direct avec un Médecin du Monde...

Le 26 décembre 1989, Isabelle médecin-anesthésiste, quittait Marseille, en tant que « Médecin du monde », pour la Roumanie.

Le pays était alors en plein désarroi... Des nouvelles plutôt inquiétantes, filtraient à petite dose...

Interviewée le lundi 12 février dernier, dans une famille de la vallée, Isabelle nous fait part de son expérience... et répond à nos questions.

J.P.



Isabelle vous avez passé deux petites semaines, en Roumanie, fin décembre 89-début janvier 90... Vous y êtes allée en tant que « Médecins du Monde »... Un mot sur cet organisme, si vous le voulez et sa fonction ?

« Médecins du Monde » est un organisme bien structuré, composé non seulement d'un noyau médical et para-médical, mais aussi d'hommes et de femmes, capables de par leur compétence professionnelle d'apporter un « plus » et autre chose...

La fonction de « Médecins du Monde » : apporter une aide médicale humanitaire partout dans le monde, et cela le plus rapidement possible avec des moyens et des techniques appropriés.

Aider aussi les populations secourues à faire le point, à préparer l'avenir; dans la mesure du possible nous enseignons la médecine sur place.

Quelles ont été vos impressions sur le parcours et sur votre arrivée en Roumanie ?

Le départ fut rapide; il a fallu se préparer en moins de 24 heures. Pour certains d'entre nous, prévoir des remplaçants, pour d'autres, annuler les vacances de Noël.

Nous ne nous connaissions pas entre nous, mais le contact a été vite établi : très grande solidarité dans le groupe.

Au départ, nous n'avions pas d'indications précises sur le lieu de notre destination. Quant aux moyens de transport, plutôt durs; gros camions, camionnettes, routes mauvaises, météo affreuse; les conditions d'hébergement et de nourriture étaient assez rudimentaires.

La peur de recevoir des balles nous envahissait.

Nous sommes arrivés à Szeged, en Hongrie, qui est le quartier général de « Méde-

cins du Monde », en Europe de l'Est : ce sont de grands entrepôts de 30 000 m², d'où l'on canalise les convois.

Nous avons reçu pour mission d'aller vers le Nord, sachant que des médecins de Marseille étaient allés, en novembre, « prendre la température » comme s'ils avaient pressenti un petit quelque chose...

Nous avons réussi à faire le plein de gasoil, en Hongrie, dans des conditions assez rocambolesques.

À la frontière roumaine, nous avons été acclamés par les douaniers en liesse; puis ce furent des chants de joie de la part de la population, entonnant notre hymne national : ce qui nous remplit évidemment d'émotion.

Puis ils nous ont guidés pour arriver à notre entrepôt où nous devons déposer notre chargement...

Comment se fait-il que de nombreux Roumains parlent le français ?

La Roumanie est un pays très francophile, de par ses origines latines et historiques, notamment avec la seconde guerre mondiale. Les Roumains aiment notre littérature : dans les vitrines des librairies, nous avons vu des exemplaires de « Balzac ».

Y a-t-il des professeurs de français en Roumanie ?

Au moins, deux ou trois par village; les petits enfants savent déjà quelques mots de français.

Qu'attendent les Roumains des Français ?

Beaucoup... Ils estiment la France; elle est le grand frère moteur, le grand frère exemple...

Ce sont des gens qui ont soif de savoir. Ils nous ont donné l'impression de personnes intelligentes. Ils ont été « emprisonnés »; les jeunes surtout sont empressés, avides de littérature, de théâtre, de voyages, de liberté : ils n'arrêtaient pas de nous poser des questions sur la démocratie, la liberté. Les plus anciens avaient du mal à croire à ces événements.

Qu'avez-vous vu dans les orphelinats, les hôpitaux ?

Difficile de répondre; il semble se dégager que de vrais orphelins, il n'y en a pas beaucoup. Ce sont essentiellement des orphelins d'Etat, voulus par le régime Ceausescu, dirigés d'une manière assez militaire.

À notre arrivée, ils ont chanté en français : « Mon beau sapin », « Petit papa Noël »... puis d'autres chants dans leur langue.

La tenue ? tous habillés pareil : survêtements, même coiffure... Qui était garçon, qui était fille ?

Quel âge ont ces enfants ?

Entre 2 et 12 ans... Leur origine ? Ce sont des orphelins d'Etat achetés par le régime aux familles... Il faut savoir que les familles devaient avoir cinq enfants au minimum; deux de ces enfants étaient achetés par l'Etat et éduqués assez durement.



Si vous n'aviez pas d'enfants ou si vous étiez célibataires, vous étiez taxés.

La population était de 22 000 en 1989; elle devait passer à 30 000 en l'an 2 000.

Ces orphelins étaient le « réservoir » pour la Securitate... Au passage, je ferai une distinction entre l'Armée et cette Securitate :

La Securitate était une police privée, au service de Ceausescu; c'était une importante unité d'élites, agissant à tous les niveaux; quant à l'armée, elle est composée de jeunes et de moins jeunes. Présente partout, elle est près du peuple.

Je reviens aux enfants : ils ne connaissent pas nos friandises; un simple fait : ils ne savent pas très bien par quel bout prendre une tablette de chocolat.

Et les hôpitaux ?

Dans les hôpitaux, le personnel surmené paraît insuffisant, les locaux et le matériel sont vétustes. Un exemple frappant : dans le bloc opératoire vide, il y avait une simple table, une ampoule et une seule seringue, ancienne que l'on fait bouillir et qui ressort à chaque intervention...

Et le Sida ?

En 1985, la Roumanie déclarait un cas de Sida à l'O.M.S. Fin décembre dernier, le pays en avait 69 et recensait 371 séropositifs.

Le virus poursuit sa progression à une vitesse galopante, avec 50 nouveaux enfants contaminés chaque jour... Comment expliquer ces taux qui n'ont jamais été observés en Europe ?

A une écrasante majorité, les enfants n'ont pas été contaminés par leur mère, mais à la suite de transfusions sanguines. Sous le régime Ceausescu, une même seringue était utilisée plusieurs fois pour les injections, sans stérilisation préalable.

Le sang ne fait l'objet d'un dépistage systématique que depuis le 5 janvier. Et la Roumanie ne dispose que de quatre laboratoires de dépistage spécialisé pour quarante régions administratives. Le pays lance aujourd'hui un appel à la communauté internationale, pour que l'on procède à une estimation globale de l'épidémie et qu'on l'aide à obtenir un million et demi de tests de dépistage et 300 millions de seringues jetables...

Et la population ?

La population est mal nutrie dans les campagnes : une alimentation trop grasse; patates, choux, cochons... Ce fut d'ailleurs notre « menu » durant notre séjour. En ville, les gens sont dénutris : manque de nourriture.

En tant que médecin anesthésiste, pouvez-vous dire un mot du matériel ?

Il est très ancien; quant aux médicaments, ce sont les nôtres d'il y a 20 ans.

Quelle est la place de l'Eglise ? A-t-elle joué un rôle dans le déclenchement des opérations ? Comment est née cette « révolution » ?

L'Eglise orthodoxe roumaine aujourd'hui respire, après des décennies d'esclavage sous la dictature communiste et après de nombreuses souffrances infligées par la dictature de Ceausescu...

Cette Eglise a connu et vécu des moments difficiles, obligeée parfois de glorifier le dictateur, oppresseur de son propre peuple et destructeur d'églises et de villages.

Ce n'est pas sans raison que les principaux responsables de l'Eglise orthodoxe ont publié en janvier dernier (1990) un texte de repentir et de réconciliation, reconnaissant que certains chrétiens n'ont pas toujours eu le courage des martyrs.

Il n'en reste pas moins vrai que c'est à Timisoara qu'est né le mouvement : c'était les 16 et 17 décembre 89. L'Etat voulait déplacer un pasteur jugé « indésirable ».

Au départ, ce fut une réunion de protestation de 300 femmes qui ne voulaient pas le départ de ce pasteur; puis ce sont joints les étudiants et c'est devenu une manifestation.

Claquèrent alors les premiers coups de feu tirés par les soldats. Mais, et ce mot est important : vite ramené à la raison par leurs parents, les soldats se mirent du côté des manifestants et ce fut la « révolution », Ceausescu, rentrant de voyage, voulut se faire plébisciter sur la grande place de Bucarest, mais ce plébiscite se transforma en manif, hostile.

Avez-vous rencontré quelqu'un qui fut pour vous, un peu, comme la cheville ouvrière, durant votre séjour ?

Absolument : c'est la sœur Cornélica. Deux de mes collègues qui voulaient savoir un peu ce qui se passait en Roumanie, en vue de l'apport d'une aide humanitaire l'avaient rencontrée par hasard, en novembre.

Cette sœur roumaine de 74 ans a fait ses études d'infirmière en France, travaillait dans notre pays, puis était rentrée chez elle pour prendre sa retraite. Restée très active, elle a pris en charge un village roumain. Là, elle nous a fait visiter une « Maison de Retraite » qui en réalité, est une maison où l'on rassemble tous les « déchets » de la société; la nourriture y est précaire.

Avez-vous une petite idée sur l'éducation, la formation des jeunes ?

L'école est obligatoire jusqu'à 16 ans, puis c'est un peu comme chez nous, compte tenu des moyens, bien sûr. Le niveau peut être élevé, mais toujours en circuit fermé.

La Roumanie : un pays riche, fertile, qui a des possibilités d'avenir ? A-t-elle des dettes à l'extérieur ?

La dette extérieure est nulle : c'est le seul point positif de Ceausescu. Par ailleurs, tout ce qui s'exportait, essentiellement vers

l'U.R.S.S., est maintenant redistribué dans le pays. C'est pour cette raison qu'il y a beaucoup de pommes de terre à manger et que le chauffage est passé de 12 degrés à 17 degrés : l'électricité produite sur le Danube, restait au pays. C'est un pays riche sur le plan agricole, sur le plan des ressources énergétiques et sur le plan humain.

Il est promis à l'avenir; il faut lui permettre de passer le cap. Peu de voitures; les routes sont en mauvais état.

Actuellement, on parle beaucoup de « parrainage », dans de multiples communes de France, quel type d'aide peut-on apporter ?

L'aide immédiate doit être très importante parce que les Roumains ont encore besoin d'aliments, de vêtements, de médicaments. Le parrainage pourra être fantastique lorsqu'on fera des échanges à tous les échelons, les Roumains venant en France pour apprendre...

Est-ce que l'on peut compter sur le sérieux des gens qui vont recevoir l'aide, pour une distribution intelligente ?

Nous pouvons et devons faire confiance aux gens que nous avons rencontrés, les Roumains sont sérieux. Ce que nous avons laissé au Pope et au Maire a été soigneusement distribué. Dans le cadre du parrainage, il serait intéressant que quelqu'un d'ici fasse le déplacement...

Vous avez rencontré des paysans : comment vous ont-ils exprimé leur reconnaissance ?

Ce fut d'abord un sourire, puis des larmes et des chants. Leurs maisons sont sobres, mais moins austères que celles des villes. Ces paysans vivaient dans la peur, craignant que le « génie des Carpates » rase leurs maisons pour les reloger, dans des blocs insalubres aglutinés dans les villes.

Impossible de refuser leur liqueur de prunes : la Twika... Qu'elle était bonne !

Un séjour que nous ne sommes pas prêts d'oublier... Nous restons en « Etat de service »; nous nous préparons à apporter des aides ailleurs; il faut que les portes s'ouvrent...

Merci Isabelle : ce témoignage en direct nous donne un petit aperçu de la mission de « Médecins du Monde » et des besoins de nos frères, les hommes.

Propos recueillis
par le foyer d'accueil

Il me paraît intéressant de passer dans les pages du PETIT CORPATUS, avec la carte situant BUSTENI, village Roumain parrainé par la Commune de CORPS, cet article paru dans Vers la Montagne-Bulletin des Paroisses du Valgaudemar, faisant le point sur la situation en ROUMANIE, avant et après la REVOLUTION de Décembre 1989.

Carnaval à l'école

Le jour du Mardi Gras, les enfants des Ecoles de Valbpnais, la Salle en Beaumont et Corps et leurs enseignantes s'étaient réunis pour fêter le Mardi Gras. Un défilé dans CORPS était prévu mais la pluie a contrarié ce projet et c'est la Salle Polyvalente du Village de Vacances qui a accueilli tout ce petit monde. Les mamans avaient réalisé avec beaucoup de goût et d'originalité de magnifiques costumes : bergères, princesses et fées se cotoyaient ainsi que papillons, ramoneurs, petits vieux et petites vieilles . Mr LEORAT DE L'EMALA a pu filmer à plaisir tous les déguisements et les masques réalisés à l'école. Un goûter était offert par l'Association de Parents d'élèves avec les traditionnelles bugnes confectionnées par les mamans. Un dessin animé suivait et terminait cet après-midi de détente, ou pendant quelques heures, les enfants avaient changé de personnalité et se prenaient pour leur héros favori.



VOYAGE EN TURQUIE

Cette année, nos dévouées organisatrices nous ont entraînés très loin : en Turquie. La Turquie est un état charnière entre l'Europe et l'Asie, Istanbul se trouve à 3 000 KM de Paris.

Ankara (4 000 000 h) est la capitale administrative, Istanbul (7 500 000 H) la capitale culturelle. L'Islam est la religion dominante. Nous sommes arrivés au début du Ramadan, sans que cela perturbe notre voyage. Chaque matin cependant, nous étions réveillés par l'appel à la prière. Depuis l'instauration de la république le 29 octobre 1923 par Mustapha Kemal, la Turquie est une démocratie laïque.

Le Président de la république est élu au suffrage universel pour 7 ans, mais son mandat n'est pas renouvelable.

Nous sommes donc partis de Corps le dimanche 1er avril avec les cars Brun et Yvon. Sans problème, nous étions à l'aéroport à 16 h 30, mais là nous avons eu quelques difficultés. La responsable de Turkey Air Lines nous a remis nos billets de retour, quant à ceux du départ, ils étaient introuvables ! Nous avons pris cela avec le sourire (nous étions le 1er avril !) mais le temps passait, la situation s'aggravait, nous n'étions pas inscrits sur le vol ! Yvon téléphonait, courait dans tous les sens. Madame Pellissier et Gisèle s'affairaient, l'inquiétude grandissait, les turcs ne nous voulaient pas ! A 19 h 30, heure de départ de l'avion, nous étions toujours dans l'aéroport, avec Yvon en otage, au cas où il aurait fallu réintégrer Corps... Enfin, une responsable des vols, énergique, nous affirma que nous partirions avec 1 heure de retard s'il le fallait mais que les Turcs capituleraient, étant donné que le blocage de la piste leur coûtait 10 000 francs le 1/4 d'heure ! En effet, ils cédèrent et à 20 h 20 nous nous retrouvions dans un boeing 727 bondé, où les passagers déjà installés devaient perdre patience. Par la suite, nous avons rencontré d'autres groupes de Français qui avaient eu aussi des ennuis de départ, ils avaient dû embarquer qui à Paris, qui à Genève.

Nous avons fait bon voyage et nous sommes arrivés à Ismir vers minuit, c'est-à-dire 1 heure du matin locale. Un vent violent soufflait sur l'aéroport. Les formalités de sortie faites, nous avons trouvé un car avec un chauffeur et un guide "sedate" que nous garderons pendant tout le circuit.

Après quarante cinq minutes de route, nous sommes arrivés à Selcuk dans un petit hôtel accueillant. Vite au lit ! fait à la turque, c'est-à-dire non bordé.

Le lendemain notre première visite a été pour la maison où la Vierge Marie a fini sa vie, maison qui fut transformée en chapelle, après sa mort.

Enfin Ephèse, ville qui comptait , 2 500 ans avant Jésus-Christ, 300 000 habitants. Sedate, étant un érudit, nous a bien commenté cette longue visite. Sous une large voie de marbre, on peut apercevoir la canalisation qui desservait la ville, elle était bordée de grands édifices, ainsi que de statues de hautes personnalités et de notables. L'Agora était la partie administrative. On voit aussi les restes importants d'un bain romain ; l'Odéon ! Théâtre pouvant recevoir 1 400 personnes, les vestiges d'une basilique et d'un temple, d'un arc-de-triomphe, et des bains accompagnant une maison de tolérance. Des maisons en terrasses et enfin la célèbre bibliothèque de Celsius, elle s'est effondrée à la suite d'un tremblement de terre, les fouilles ayant permis de retrouver ses éléments constitutifs, des archéologues autrichiens ont réussi à restaurer la façade en utilisant un procédé permettant de résister aux tremblements de terre.

L'après-midi, nous sommes allés à Hiérapolis, Pamukkale, ville thermale romaine, appelée aussi Château de Cotton. Un ruissellement à flanc de montagne, d'eaux chaudes à 53° a créé un fantastique paysage de vasques calcaires et de stalactites géantes, donnant l'impression d'une cascade pétrifiée. Au milieu de ce cadre unique les plus courageux ont pris un bain de pieds dans ces eaux tièdes, les autres ont été assaillis par des enfants et des femmes proposant : cartes postales, foulards, mouchoirs brodés.

Nous visitons en suite un magasin de cuirs. Nous savourons le thé à la pomme offert par nos hôtes, toujours très hospitaliers. Nous admirons les peausseries, de qualité certes, mais peu d'achats, et nous reprenons la route vers Denizli. Nous nous installons dans un hôtel très confortable au centre de la ville, pour la nuit.

Mardi 3 avril.: ce sera la plus longue étape du circuit : 640 km. Destination Urgüp. La circulation est facile, nous empruntons une très grande route, droite, peu de trafic, mis à part des camions souvent chargés de bois. La campagne est pauvre, quelques vergers cependant, figuiers, amandiers. Les troupeaux sont peu nombreux : moutons aux toisons magnifiques, mais peu de têtes de bétail : au maximum une trentaine par berger, de petites vaches noires, de petits ânes. Les paysans labourent avec des charrues ancestrales tirées par un cheval. Nous sommes vraiment dans une région aride et montagneuse où les femmes, le visage voilé, sont souvent dans les champs.

Premier arrêt à Konia, base militaire de l'O.T.A.N, ville religieuse la plus fanatique de la Turquie, elle en fut autrefois la capitale. Ville très ancienne, des vestiges auraient révélé l'existence d'une concentration romaine 3 000 ans avant Jésus-Christ. Maintenant, c'est un centre régional

actif et prospère avec 300 000 habitants, au milieu des vergers et des jardins. Elle profite de nombreuses sources qui jaillissent des massifs volcaniques et elle passe pour être aujourd'hui le grenier à blé du pays. Nous visitons le Musée -Mosquée, en nous déchaussant bien sûr. Konia est aussi le berceau du fondateur de l'Ordre des Derviches Tourneurs, ordre dissous, qui garde néanmoins une influence sur la ville.

Nous continuons en direction de la Cappadoce, tout en faisant un court arrêt dans un caravanseraïl, ce qui correspond à nos relais de postes d'autrefois, et nous nous installons enfin à Urgüp, dans un hôtel de qualité et bien chauffé.

Le lendemain, nous visitons la Cappadoce, c'est une région de hauts plateaux situés à plus de 1 000 m d'altitude, au centre de l'Anatolie, à quelques 300 km d'Ankara. Le sol est constitué d'un tuf très tendre formé par l'agglomération de cendres et de boues issues de volcans. Le ruissellement des eaux et le vent a donné naissance à un paysage insolite, chaotique et lunaire. Au milieu des ravins et des falaises se dressent d'étranges aiguilles rocheuses, que l'on croirait parfois sculptées par la main de l'homme, elles s'alignent à l'infini comme des statues géantes. Certains de ces cônes sont parfois surmontés d'un bloc de roche dure, comme les cheminées de fées chez nous, ou les demoiselles coiffées de Pellafol. Dans ces singulières formations des habitations y ont été creusées en des temps immémoriaux.

La falaise elle-même s'offre comme un gigantesque bâtiment percé d'ouvertures de toutes dimensions. Les communautés monastiques fuyant les persécutions se sont installées dans les grottes de la vallée de Gorème et de la vallée des Pigeons. Nous avons visité les églises rupestres de la Pomme, de Santa Barbara et du Serpent. Elles sont minuscules et nous avons dû nous faufiler pour y pénétrer, mais nous avons découvert à l'intérieur les restes de belles peintures.

Toujours entraînés par Sedate, nous avons été reçus dans une fabrique de tapis en laine, laine et coton, soie, tissés à la main. Magnifiques ! Le prix allait de 3 000 à 90 000 francs, il est fonction du nombre de noeuds au m² et de la grandeur. Nous nous sommes contentés d'admirer.

L'après-midi, une autre vallée nous a conduit dans une petite usine de transformation d'onyx, le sol de la Turquie étant très riche en marbre. Nous avons pu faire quelques emplettes. Le soir, nous avons eu une soirée folklorique avec un repas typiquement turc, à base de salades, de farcis, et de mouton, le tout arrosé de raki et de bon vin. De jeunes filles et de beaux garçons pleins d'allant ont exécuté des danses régionales anciennes.

Une très bonne route nous a amenés le lendemain à Ankara, elle comptait avant 1923, 20 000 habitants, maintenant c'est la deuxième ville de la Turquie avec 4 000 000 d'habitants.

C'est une ville diplomatique, résidentielle, avec des logements de fonction pour les députés.

Nous visitons le Musée Hittite, dont les collections possèdent un intérêt historique exceptionnel. Les collections d'outils en pierre, en métal, les objets trouvés dans les tombes, sont groupés chronologiquement, cela va de 7 000 ans av Jésus-Christ au 5^e siècle av Jésus-Christ. Beaucoup de cerfs décorés de motifs d'argent, de poteries aux motifs géométriques, de bijoux en or et des monnaies.

Dans la nouvelle ville, nous apercevons le mausolée d'ATATURK, ou père des Turcs. Lorsque la République fut proclamée en 1923, il devint Président et le resta jusqu'à sa mort en 1938. Il fit abolir le sultanat.

En fin d'après-midi, nous arrivons dans la région de Bolu. Nous nous installons dans un superbe hôtel, tout près de la forêt, dominant la ville. Excellent accueil comme toujours. Après le repas, nos hôtes allumèrent pour nous la cheminée du salon, auprès d'un bon feu nous avons passé une agréable soirée, jouant à la belote et savourant les pommes de terre cuites sous la cendre que l'on nous offrit.

Enfin direction Istamboul, terme du voyage ! Nous traversons une zone forestière et montagneuse, franchissons un col à 1 500 m, un peu de neige sur les bas-côtés de la route nous rappelle l'hiver. Nous traversons Ismet, ville industrielle, à 100 km d'Istamboul où toutes les usines sont concentrées. Le trafic est intense. Beaucoup de camions. Nous sommes dans une Turquie plus moderne, au bord de la Mer de Marmara. C'est une région en plein essor. Istamboul s'étend sur 80 km. Un embouteillage monstre ralentit notre arrivée, il est midi.

Nous apercevons le pont suspendu du Bosphore, ce profond détroit de 30 km qui serpente entre l'Europe et l'Asie, sur lequel nous effectuerons une mini-croisière en longeant les quartiers typiques et leurs petites maisons de bois sur la rive asiatique, mais il y a aussi de belles demeures, c'est la partie résidentielle.

Istamboul, la ville aux sept collines (comme Rome) s'avance entre la Mer de Marmara et la Corne d'Or. C'est une ville parcourue en tous sens par un flot humain et dont la rumeur est dominée cinq fois par jour par l'appel lançant du muzzin. Istamboul : 1 650 mosquées, 1 000 hôtels ! Nous admirons Sainte Sophie, basilique devenue mosquée, ravagée deux fois par un incendie, mais toujours restaurée, l'édifice alourdi par des minarets a des proportions magistrales. C'est un immense rectan-

gle, délimitant un carré fait de 107 colonnes. Une gigantesque coupole de 31 m de diamètre semble suspendue à 55 m au-dessus du sol. Surmontant un tympan de porte, un christ est assis sur un trône en pierreries, levant la main en signe de bénédiction.

Enfin, la Mosquée bleue, la plus belle d'Istanbul ! Très claire et à l'intérieur bleue comme l'azur du ciel, six minarets, remarquable par ses coupoles, la plus haute a 43 m, et ses faïences bleues et vertes tapissant les murs et les voûtes. Le sol en marbre blanc est jonché de tapis de laine et de soie et les lustres sont ornés de pierres précieuses. Toujours dans le vieil Istanbul, la place de l'hippodrome où se déroulaient autrefois les courses de chevaux.

Dernière visite : le palais de Topkapi. Il fut d'abord la résidence des sultans ottomans de 1478 à 1853. En 1924, il fut converti en musée. C'est une véritable ville entourée de murailles, au milieu de laquelle se succèdent des cours, des jardins, des bassins, des tombeaux, des salles d'apparat.

La première enceinte sert de parking, là se trouve une des premières églises chrétiennes : Saint-Irène. Dans la deuxième cour se trouvent les cuisines du palais avec les ustensiles utilisés à l'époque impériale. Leurs proportions sont gigantesques. Les salles contigues sont consacrées à l'orfèvrerie et aux verreries fabriquées dans les ateliers impériaux. Les salles visitées donnent une idée de la richesse des lieux : ce ne sont que faïences, marbres, bois sculptés, peintures murales et tissus de soie. D'autres abritent le Trésor, des reliques et des objets sacrés, elles rassemblent des bijoux uniques au monde : émeraudes, rubis, chandeliers en or massif pesant 40 kgs l'un, trône d'ébène incrusté d'ivoire et de nacre, berceau d'argent, et le fabuleux diamant de 86 carats, entouré de 49 diamants plus petits. Dans la salle des reliques saintes est conservé le manteau de Mahomet. Nous avons pu voir aussi l'empreinte de son pied.

Le voyage s'acheva par du shopping au Grand Bazar, avec ses 5 000 boutiques, c'est une ville dans la ville. Les marchands de tapis, les bijoutiers, les marchands de cuir ou de vêtements, sont les plus nombreux, mais il faut pratiquer le marchandage sans lequel tout achat oriental perd beaucoup de son cachet et de son intérêt, tant pour l'acheteur que pour le vendeur.

Mais les achats les plus importants se firent près de l'hôtel, où des adolescents proposaient à des prix défiant toute concurrence : chaussettes, sweat-shirts, ceintures, pulls, et sacs de voyage pour emporter le tout.

Certains d'entre nous ont fait d'amples provisions.

Pour clore ce périple, nous eûmes le plaisir d'avoir une soirée dans un cabaret-music-hall avec de remarquables danseuses exécutant la danse du ventre, une chanteuse nous fit l'honneur de commencer son tour de chant par : "Non, rien de rien ..." de notre regrettée Edith Piaf. Nous y avons été sensibles.

Notre retour en France s'effectua sans complications. Un DC 10 nous ramena à Satolas à l'heure exacte et à 18 heures, nous étions à Corps.

En dehors des ennuis du départ et d'une coupure d'électricité et d'eau, qui dura plusieurs heures à Istanbul, le voyage s'est bien déroulé. L'ambiance était bonne et nous garderons tous un excellent souvenir de la Turquie. Un grand merci aux responsables du club.

M. GIRARD



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

38970 CORPS

- ASSEMBLEE GENERALE 1989 -

ORDRE DU JOUR :

- Rapport d'activité
 - Rapport financier
 - Activité 1990
 - Renouvellement du bureau
-

1/ RAPPORT D'ACTIVITE

Durant l'année 1989, nous avons compté :

- 217 ABONNES, qui se composent :
 - 45 CARTES ADULTES,
 - 117 CARTES ENFANTS, FAMILLES NOMBREUSES,
 - 54 CARTES RETRAITES

- 11 658 PRETS DE LIVRES :
 - 8 340 BANDES DESSINEES,
 - 3 318 ROMANS, POLICIERS, LIVRES ENFANTS

- 445 LOCATIONS CASSETTES

- ACHAT DE LIVRES ET DE CASSETTES :
 - 83 LIVRES ACHETES
 - 106 BANDES DESSINEES
 - 40 LIVRES ENFANTS
 - 12 CASSETTES
 - 20 LIVRES (équivalent ouvrages)

- TOTAL : 261 ACHATS

- ABONNEMENTS :

"LE NOUVEL OBSERVATEUR", "CA M'INTERESSE" et "GEO" sont mis à la disposition des lecteurs. L'abonnement à "MIKADO" a été arrêté, il sera remplacé par l'achat de livres et cassettes pour les jeunes enfants.

Les revues peuvent être consultées sur place ou empruntées pour une période d'une semaine.

- SUBVENTION :

L'Assemblée Générale remercie le Conseil Général pour la subvention de 13 000,00 F rancs perçue en 1989.

Nous renouvelons, pour l'année 1990, la même demande d'aide du Département afin de permettre la poursuite des activités mises en place

- EXPOSITION :

Durant l'été, nous avons accueilli l'exposition de Monsieur Robert BALLEET, peintre grenoblois, qui a été vivement appréciée par les habitants de Corps et les touristes.

Nous pensons réaliser pour l'année 1990 une rencontre peintres amateurs le Samedi 26 Mai et prévoir des expositions d'Artistes locaux durant l'été.

2/ RAPPORT FINANCIER

Quitus est donné à la gestion : ANNEXE I
Le projet du Budget est approuvé : ANNEXE II

3/ PROJET 1990

- LE MONTANT DES COTISATIONS EST INCHANGE :

TARIF ADULTE	: 40 FRANCS
TARIF RETRAITE	: 30 FRANCS
TARIF ENFANT jusqu'à 18ans et FAMILLE NOMBREUSE	: 25 FRANCS

La location par livre ou par cassette est la suivante :

- 3 Francs la bande dessinée, le livre enfant et la bibliothèque rose et verte
- 5 Francs le roman, le policier, la science-fiction
- 5 Francs la cassette

Pour les amendes :

- 1 Franc pour la bande dessinée, le livre enfant et la bibliothèque rose ou verte
 - 2 Francs pour le roman, le policier, la science-fiction
- Ceci par semaine supplémentaire de retard.

Durée du prêt : 3 semaines

Prolongation 1 semaine supplémentaire gratuite en avertissant la bibliothécaire.

Pour l'enregistrement d'une cassette il sera demandé la somme de 10 Francs.

- HORAIRES :

Ouvertures au public : JEUDI : 10 H à 12 H
SAMEDI : 14 H à 16 H

Du 14 Juillet au 15 Août la bibliothèque sera ouverte en soirée de 20 H à 21 H.

- ACTIVITES SCOLAIRES :

Une fois par semaine les institutrices accompagnent les enfants pour emprunter des livres à la bibliothèque afin de les lire à l'école.

En aucun cas les livres empruntés dans le cadre de l'école ne doivent sortir de la classe.

- LECTURE POUR JEUNES ENFANTS

Nous cherchons quelques personnes volontaires pour lire des livres aux petits le mercredi.

- REMERCIEMENTS :

Nous remercions Madame Balmet, la famille MARTINELLI et Monsieur Gonsolin pour leur aide bénévole et précieuse assurant ainsi le bon fonctionnement de la bibliothèque ainsi que les employés communaux pour les travaux d'aménagement et de rénovation du local.

- DONS :

Nous remercions également toutes les personnes qui effectuent des dons de livres et en argent à la bibliothèque et en particulier Madame et Monsieur le Docteur Gérard CARDIN.

- ACHAT DES LIVRES :

Un cahier de vœux est mis à la disposition des lecteurs. Les responsables souhaitent satisfaire au maximum la demande des abonnés

- PRESENTS : Mr BLANC Jean, Mr GONSOLIN Jean-Marie, Mme BALMET Solange, Mme ARBOUET Juliette, Mr NEBON Marc, Mme BONDARNAUD Colette, Melle GALVAIN Nicole, Mme ROUX Gisèle, Melle DAUPHIN Laurence, Mr GARAUD Franck, Mr MARCOU Christophe, Mme GARAUD Suzette, Mme DENOYER Jacqueline.

- EXCUSEES : Mme SAVIGNON Juliette, Melle DAVIN Fabienne.

A.G. du 03.02.90


La Présidente,

RAPPORT FINANCIER

RECETTE

ABONNEMENT	6 533,00 F
SUBVENTION DEPARTEMENTALE	13 000,00 F
SUBVENTION COMMUNALE	19 754,83 F
AVOIR CCP	619,67 F
	<hr/>
TOTAL	39 907,50 F

DEPENSE

FOURNITURE PAPETERIE	1 075,51 F
ACHAT DE LIVRES ET CASSETTES	12 151,88 F
PERSONNEL	19 754,83 F
ABONNEMENTS	1 701,00 F
TENUE DE COMPTE	5,00 F
	<hr/>
TOTAL	34 688,22 F

BALANCE : + 5 219,28 F

PROJET DE BUDGET

RECETTE

ABONNEMENTS ET LOCATIONS	6 800,00 F
SUBVENTION COMMUNALE	21 000,00 F
SUBVENTION DEPARTEMENTALE	14 000,00 F
	<hr/>
TOTAL	41 800,00 F

DEPENSES

FOURNITURE PAPETERIE	13 000,00 F
PERSONNEL (Indemnités et charges sociales)	21 000,00 F
ACHATS DE LIVRES, CASSETTES, B.D.	17 000,00 F
ABONNEMENTS	1 800,00 F
DIVERS	700,00 F
	<hr/>
TOTAL	41 800,00 F

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 16 FEVRIER 1990

Présents : Mr GUEYDAN Gilbert, Mme BERNARD Chantal, Mr NEBON Marc,
Mr GONSOLIN Jean-Marie, Mr SERRE-COMBE Pierre, Melle
DAVIN Fabienne, Mr BERNARD René, Mme DEVOLUY Dominique,
Mr BLANC Jean, Mme GARAUD Suzette, Mme BONDARNAUD Colette,
Mme BALMET Solange, Mme ROUX Gisèle, Mme DENOYER Jacqueline

Excusés : Mme SAVIGNON Juliette, Mr GARAUD Franck, Mr MARCOU Christophe.

Après le rappel des bilans d'activités et financier, un nouveau conseil d'administration est constitué :

BLANC Jean, GONSOLIN Jean-Marie, BALMET Solange, NEBON Marc,
BONDARNAUD Colette, GALVAIN Nicole, ROUX Gisèle, GARAUD
Franck, MARCOU Christophe, GARAUD Suzette, DAVIN Fabienne,
DEVOLUY Dominique, BERNARD Chantal, BERNARD René, SAVIGNON
Juliette.

Ce conseil d'administration a procédé à l'élection d'un nouveau bureau :

Présidente d'honneur : Melle GIRAUD Madeleine

Présidente : GARAUD Suzette née le 08.06.1937

Vice-Présidente : BALMET Solange née le 08.10.1926

Trésorier : GONSOLIN Jean-Marie né le 24.08.1945

Trésorière Adjointe : Davin Fabienne née le 16.03.1968

Secrétaire : NEBON Marc né le 12.07.1958

Le nouveau bureau tient à remercier tout particulièrement Monsieur Jean BLANC, Président de la Bibliothèque Municipale depuis 1978.

Par son travail et son action, il a permis la création et le développement de la Bibliothèque telle que nous la connaissons aujourd'hui.

La Présidente,

Garaud

DESSERTS AU CHOCOLAT

Pour terminer avec éclat un repas simple ou achever en beauté un dîner de fête, voici des entremets au chocolat qui plairont à tous les gourmets. Exceptée la tarte qui est meilleure mangée le jour-même, ils se préparent la veille.

Entremets aux poires, sauce chocolat

8 personnes
Préparation : 20 mn
Repos : une nuit
6 poires (au sirop ou fraîches, bien mûres et pochées dans un sirop). 300 g de beurre, 200 g de sucre glace (impalpable), 200 g d'amandes en poudre, 2 c à soupe d'alcool de poire.
SAUCE : 200 g de chocolat fondant, 100 g de crème fraî-

che, le zeste râpé de 1 citron. Coupez les poires en petits morceaux. Pétrissez le beurre ramolli avec le sucre, incorporez les amandes, l'alcool de poires et les morceaux de poires. Tapissez un moule à charlotte de papier d'aluminium, remplissez avec la préparation et mettez au frais jusqu'au lendemain. Pour servir, démoulez et nappez de sauce au chocolat : pour préparer cette sauce, faites fondre le chocolat cassé en petits morceaux au bain-marie, ajoutez la crème et le zeste de citron. Vous pouvez décorer à volonté de feuilles de menthe fraîche.

Gâteau au chocolat et aux amandes

6 personnes
Préparation : 20 mn
Cuisson : 1 h
6 œufs, 125 g de sucre, 150 g de beurre ou de margarine, 150 g de chocolat fondant, une pincée de sel, 200 g d'amandes en poudre, 2 c à soupe de fécule de maïs, 1/2 c à café de levure en poudre.
Séparez les blancs d'œufs des

jaunes, travaillez ceux-ci en mélange mousseux avec le sucre. Incorporez le beurre ramolli et le chocolat fondu au bain-marie. Battez les blancs d'œufs en neige avec la pincée de sel. Incorporez-les à la pâte, délicatement en alternant avec les amandes et la fécule de maïs. Joignez la levure et versez la pâte dans un moule à manqué beurré (à charnières) de 23 cm de diamètre, que vous aurez tapissé de papier d'aluminium ou sulfurisé. La pâte doit arriver aux deux tiers de la hauteur du moule. Faites cuire 1 h à four moyen (180 °C). Démoulez et laissez refroidir sur grille. Vous pouvez servir le gâteau tel quel ou le recouvrir d'un glaçage au chocolat (150 g de chocolat fondu avec 2 c à soupe d'eau, 50 g de sucre glace et 40 g de beurre).

Tarte au chocolat

6 personnes
Préparation : 10 mn
Cuisson : 40 mn
Un fond de tarte en pâte brisée.
GARNITURE : 3 œufs, 100 g de sucre en poudre, une pincée de sel, 100 g de cacao en poudre, 150 g d'amandes en poudre, 50 g de beurre, un petit verre de rhum.
Faites précuire le fond de tarte à blanc 10 mn. Battez les œufs entiers avec le sucre et le sel, ajoutez le cacao, les amandes, le beurre fondu et le rhum. Versez cette crème sur le fond de tarte précuit et terminez la cuisson pendant 30 mn à four chaud (220 °C).

Parfait au chocolat

4 personnes
Préparation : 10 mn
Congélation : 3 à 4 h
6 jaunes d'œufs, 200 g de sucre en poudre, 200 g de chocolat fondant, 1/4 l de lait, 200 g de crème fraîche.

Battez les jaunes d'œufs avec le sucre en mélange mousseux. Faites fondre le chocolat cassé en petits morceaux au bain-marie. Mélangez le lait et la crème, versez le tout sur la crème au chocolat. Répartissez dans des coupes et faites prendre au congélateur. Pour servir, décorez à volonté de pétales de roses confits.

• Vous pouvez donner aux coupes de glace un aspect de faux soufflés froids en fixant sur le bord des verres un carton fort que vous enlèverez au moment de servir. Les coupes sont remplies, bien sûr, jusqu'au bord du carton.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	
1	A	T	T	R	A	P	E	P	A	E	P	A	E	P	A	E
2	R	A	U	N	E	S	A	L	E	T	E	T				
3	R	E	S	T	A	U	R	A	T	E	U	R	A	T		
4	E	M	A	R	A	V	I	S	S	E	U	S	E			
5	S	E	M	B	L	E	A	N	E	S	T	R				
6	T	R	I	A	U	R	N	E	S	O	T	E				
7	A	T	G	E	S	T	E	R	A	S	E	T				
8	T	G	A	R	E	E	S	T	R	A	N	S	I			
9	I	L	E	M	A	N	T	O	P	S	T	E				
10	O	U	R	S	T	I	N	P	A	R	I	S	T	I	E	
11	N	I	B	T	O	R	O	T	O	U	N					
12	S	E	C	A	T	E	U	R	N	I	E	C	E			
13	G	A	A	G	E	N	D	A	S	S	I	L				
14	A	N	I	S	E	D	R	I	L	L	E	L				
15	O	T	E	T	O	U	E	S	A	R	E	E				

FEUILLETÉS À LA VIANDE

Laissez dégeler 750 g de pâte feuilletée à température ambiante (2 à 3 h). Étalez-la sur 1,5 cm d'épaisseur et découpez-la en bandes de 8 cm de large. Au milieu de chaque bande, mettez un boudin de chair à saucisse bien assaisonné. Roulez la pâte tout autour pour former un cylindre en soudant les bords à l'eau. Dorez à l'œuf et faites cuire à four chaud préchauffé (230 °C) pendant 30 mn en baissant un peu l'intensité du four en fin de cuisson. Coupez ensuite en tronçons (vous pouvez aussi couper en tronçons avant cuisson). Conservez ces feuilletés au réfrigérateur et réchauffez-les 15 mn à four moyen avant de les servir.

ECHANGES SCOLAIRES FRUCTUEUX

Les enfants de Plouec du Trieux, des Cours de CM 1 et CM 2 accompagnés de leurs enseignants, Mme Ysabel et M. Leroy ont été accueillis par leurs correspondants Corpatus, pendant 11 jours, dans le cadre d'un échange classe de neige, classe de mer du 6 au 16 Mars.

Si la neige, était absente dans le village, tous les jours, les 51 enfants réunis ont effectué le voyage jusqu'à Orcières-Merlette et ont pu skier dans des conditions satisfaisantes, encadrés par les moniteurs de l'E.S.F. et des accompagnateurs, sous l'oeil vigilant de François Mei, animateur sportif et de Mme Templier, institutrice.

En fin de séjour, ils ont passé les tests de contrôle et chaque enfant, a obtenu une qualification allant de la première étoile à la flèche de bronze.

Pour ces petits Bretons, qui pour la majeure partie n'avaient jamais chaussé les skis, cela a été un séjour inoubliable.

L'éloignement des pistes a un peu perturbé le programme scolaire, mais malgré tout : des projections, la visite guidée de Corps avec Mes J. Arbouet et G. Roux et la visite du musée de la Mine et du barrage de Monteynard avec l'EMALA ont été appréciées par les écoliers.

Le soir, les enfants étaient hébergés dans les familles, chez leurs correspondants qui les avaient déjà reçus en classe de mer en juin 1989 et ces retrouvailles étaient empreintes de joie et d'amitié, aussi à l'heure du départ, quelques larmes ont coulées et Corps paraissait bien vide.

La veille, les membres du club du 3^e âge pour clore le séjour avaient convié tous les participants de cet échange, à un goûter au cours duquel étaient remises les récompenses gagnées au ski et c'est grâce à la participation de toutes les personnes déjà citées, plus l'association de parents d'élèves, du comité de jumelage, des municipalités et des familles d'accueil que cet échange a pu se dérouler dans d'excellentes conditions.



CARNET DU JOUR

CARNET ROSE

Nous avons appris avec joie la naissance de :

LUDOVIC fils de Martine et Alain FEBUSSE, petit fils de Germaine et Louis FEBUSSE.

CONSTANCE : fille de Catherine et Philippe FRENOY, petite-fille de Marcel et Henriette FRENOY née BERNARD.

ARNAUD fils de Florence et Eric JAMBON, petit-fils de Mr et Mme Michel JAMBON, arrière petit-fils de Pauline et René JAMBON.

CAMILLE : fille de Françoise et Pierre LAT-UTLE, petite-fille de Suzanne DOURNON, arrière petite-fille de Mr et Mme Pierre MOUSSIER.

Nous prenons part à la joie de leur famille et présentons nos meilleurs vœux aux bébés.

CARNET BLANC

Au mois d'avril ont été célébrés les mariages de :

Corinne et Serge DEDAELE : fils de Gaston et Cécile DEDAELE (employée communale).

Colette BEALME, employée au village de Vacances et **Pascal MAGNAN**, employé communal
fils de Mr et Mme René Magnan, petit-fils de Mme Augusta MAGNAN.

Cécile LARDEUX et Michel SCIAUVEAU, fils de Mr et Mme Maurice SCIAUVEAU, petit-fils
de Mr et Mme Marcel ASIE.

Le petit Corpatus leur adresse leurs sincères félicitations et meilleurs vœux de bonheur.

CARNET DE DEUIL

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de :

Mr Benoit DAURON, frère et beau-père de Mr et Mme Maxime DAURON.

Mme Rosa BEAUD, née BALMET, tante de Jean et Solange BALMET.

Mr Auguste IMBARD, beau-frère de Mr et Mme Daniel DUMAS.

Mr Paul JAMBON, frère et beau-frère de Mr et Mme René JAMBON.

Mme Anne COMBE, veuve de Mr Victor COMBE, belle-soeur de Mme Henriette MEI.

Mme Germaine SIBERT, née MAZET, soeur de Mme Léonie FOURNIER.

Mme Marthe CORDOU, née Achard, épouse de Mr Cyrille CORDOU et soeur de Mme Marguerite SIBERT.

Mr Casimir PASCAL, époux de Mme Casimir PASCAL, père de Mr et Mme Roland PASCAL et de Mr et Mme Gilles PASCAL, frère et beau-frère de Mme Marie-Louise KLOPFENSTEIN et de Mr et Mme Raymond PASCAL.

Mr Maxime DAURON, époux de Mme Maxime DAURON, père de Mr et Mme Gérard DAURON et de Mr et Mme Bernard DAURON.

Mme Jeanne RENAULD, épouse de Mr René RENAULD, ancien Maître Nageur à la plage du Sautet.

Nous prenons part à la peine de leur famille et leur présentons nos sincères condoléances.

NECROLOGIE

En février, Mr Antonin Verchère (Alain dans la résistance), nous quittait, les représentants de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la résistance, ainsi que les Associations départementales présents aux obsèques lui ont rendu un vibrant hommage, en retraçant sa carrière de soldat et résistant que vous retrouverez ci-dessous.

Un grand soldat nous quitte. C'est un homme de rigueur et de devoir que nous accompagnons, aujourd'hui, à sa dernière demeure.

Appelé au 1er R.A.D à Dijon le 15 avril 1932, Verchère rengage au terme de son service normal. Il gravit les échelons. Sous-officier, il prend part à la campagne de 39-40 et, en Janvier 1942, il est mis en congé d'armistice.

Replié à Mens avec sa famille, il n'accepte pas la défaite, encore moins l'occupation nazie ! Dès Janvier 42, dès sa mise en congé, il commence son travail de fourmi : camouflage de jeunes astreint au S.T.O en Allemagne ; recrutement pour les camps qui commencent à s'organiser ; ravitaillement, renseignements, liaisons pour ces mêmes camps : en avant, monastère de l'Esparron, Brigades Internationales des Col de Menée etc...

Spécialiste en tant qu'artificier, il récupère, stocke des explosifs en provenance des chantiers ou exploitations : Cordéac, Mines de la Mûre, Ciments Vicat..

Et commença le travail de sabotage des pylônes, des routes, des chemins de fer.. Mais l'ennemi veillait : plusieurs de ses camarades furent tués, déportés. Alain fut arrêté le 22 juillet 44. Transféré dans les cellules de la Gestapo à Grenoble, il fut torturé mais ne parla pas. Il s'évada dans la nuit du 20 au 21 Août 44.

En un mois de cauchemar, il était tombé à 47 kgs. Il se reposa quelques jours, le temps de se remplumer un peu et il rejoint la 1ère Division Française Libre dans le combat des Vosges, l'Alsace et la suite.

Blessé pendant la campagne 39-40, arrêté, interné, torturé, Alain nous revint toujours aussi souriant, dynamique, râleur.

Nommé au lycée Technique de Romans, il crée le comité A.N.A.C.R de Romans-Bourg de Péage dont il en devint le secrétaire.

Il crée et anime divers comités A.N.A.C.R de la Drôme-Nord : Saint-Vallier, Saint-Domat, et j'arrête l'énumération.

A la retraite avec sa femme, ils construisent leur petite maison, ici même. Elèvent leurs enfants dans l'esprit qui fut celui de toute leur vie :

- Respect d'autrui
- Respect des valeurs humaines
- Respect de la parole donnée

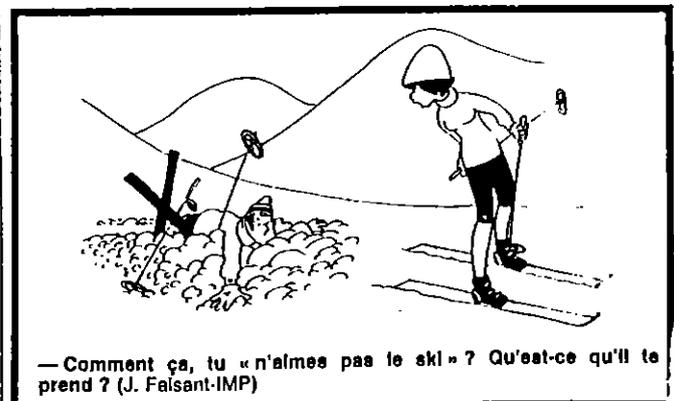
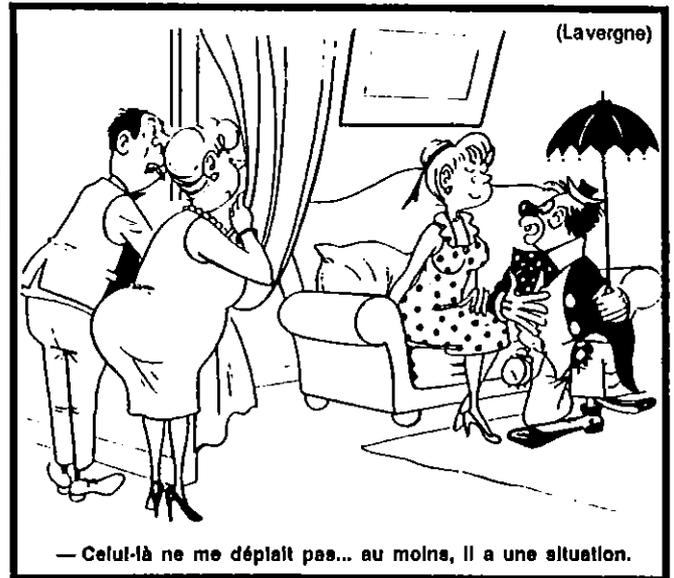
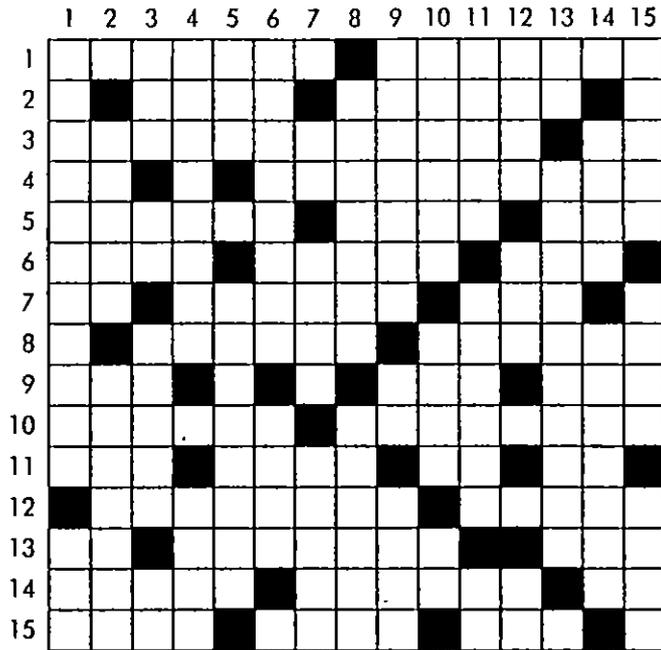
Titulaire de la Médaille Militaire, de la croix de guerre 39-45, de la médaille de la Résistance, Alain attendait sa Légion d'honneur. Il est mort avant de se la voir attribuer. C'est une injustice criarde. Il l'avait cent fois méritée.

A son épouse Maria, elle-même titulaire de la carte de combattant 39-45 et de la carte C.V.R; à leurs enfants, petits-enfants, à toute la famille, à tous ses amis, en mon nom et au nom de notre comité A.N.A.C.R , dont il était Président d'Honneur, je leur présente mes fraternelles condoléances et tous nos plus affectueux encouragements.

Repose en paix, Alain, tes amis continueront le bon combat, le combat de nos idéaux de Justice, de Paix, de Fraternité et de Liberté dans une France libre, indépendante, heureuse et dans un monde pacifique et fraternel.

Adieu Alain.

MOTS CROISÉS



HORIZONTALLEMENT. — 1. Prend à la main. C'est elle qui passe à la caisse. - 2. Ancienne mesure pour le charcutier. Régnait chez Augias. - 3. N'a pas toujours la bonne carte. D'un auxiliaire. - 4. Prend les décisions. Fait peur aux enfants. - 5. A une certaine apparence. Aliboron la subit. S'adressait à Churchill. - 6. Mit à part les torchons et les serviettes. Contiennent un verdict souverain. Devenu invisible. - 7. N'a jamais de mouvements brusques. Une poche pleine de cailloux. Meurt en musique. - 8. Ne gênent plus la circulation. Ce peut être le cas d'un amoureux. - 9. Occupe une partie du lit. Donne le départ. Vient de la poste. - 10. Ne manque pas de piquants. Le plus fort c'est qu'il est le plus souvent provincial. - 11. Peau de balle. Meurt en fin d'après-midi. Un peu de tout. Ph. : prénom. - 12. Franche les soucis. A sa place dans un arbre généalogique. - 13. A moitié retombé en enfance. On y trouve tous les jours. Argile. - 14. C'est le cas de certain apéritif. Toujours joyeux. Participe. - 15. Était peut-être de trop. Ont eu une fin violente. Se mesure sur le champ.

quand elle est noire. 5. Des mots, encore des mots. On y jouit de la solitude et du silence. - 6. Un rien la fait trembler. Résume un texte. - 7. Se suivent en courant. Ne compte pas. Sans doute n'en était-on pas satisfait. - 8. Les fouves y vivent sous les tropiques. Il est préférable de ne pas le faire parler. - 9. Une façon agréable de glisser. Possessif. La bicyclette en a à l'avant et à l'arrière. - 10. Ont été recalibrés. Il faut autant que possible le réparer. Chef de slaves. - 11. Un arbre. Pied populaire. Note. - 12. Élément d'un dilemme. Ne balança pas. Un peu de papier. - 13. Fin de participe. Restent à la cuisine bien souvent. - 14. Recèle plusieurs dangers. Permet de reproduire des textes. - 15. Ne manque pas de sel quand il est ouvert. Possessif. Jeanne d'Arc, par exemple.

Solutions
en Page
" Cuisine "

VERTICALEMENT. — 1. Prélude au violon. Ville sur le Niger. - 2. On n'écrit pas sur son papier. Emet une faible lumière. - 3. Début d'une injure collective. Note. Déposée parfois avec gravité. Fin de participe. - 4. Figura aux menus durant l'occupation. Ne vous concerne pas